



Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2023-2024

Année universitaire : 2023-2024

Composante :

Statut de la formation : création

Formation

Intitulé de la formation : **DIU Echocardiographie Doppler**

Type de formation : DIU

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire : Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand

Responsable pédagogique : Pr. Gilles BARONE-ROCHETTE (gbarone @ chu-grenoble.fr)

Régime : FI et FC

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP : Non

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Délivrer un enseignement théorique et pratique en échocardiographie obéissant aux recommandations de la Société Européenne de Cardiologie.

Niveau 1 : 1ère année : Introduction à l'échocardiographie, pratique de l'échographie transthoracique
- Atteindre les pré-requis de niveau I en échocardiographie 2D, TM et doppler. Sa validation donne droit à la délivrance d'une « attestation d'étude en échocardiographie », obligatoire pour une inscription en seconde année

Niveau 2 : 2ème année : Perfectionnement théorique et pratique, ETO, échographie de stress, techniques de quantifications.... Sa validation donne droit à la délivrance du DIU.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

2.2 Conditions d'admission

D.E.S de Cardiologie et Maladie Vasculaire

D.E.S d'Anesthésiste-Réanimation

D.E.S.C de réanimation médicale

DFMS/DFMSA de cardiologie

Sous réserve d'une lettre d'acceptation du directeur du laboratoire d'échocardiographie où se déroulera la formation pratique

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Janvier à Septembre

Durée de la formation : 2ans

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 80 h dont 32 h 1ère année et 48 h 2ème année

- Enseignement théorique : 5 séminaires de 2 jours- Enseignement pratique : Réalisation de 250 ETT et 50 ETO validées par un sénior

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC : Non

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Année 1	
Séminaire 1 : janv	<ul style="list-style-type: none">• Principes physiques, TM, bidimensionnel, Doppler• Etude des flux, principes, signal. Notion de gradient, et de débit• Examen normal : incidences, résultats normaux.• La fonction ventriculaire gauche systolique et diastolique.• Pression artérielle pulmonaire et étude du cœur droit• Hémodynamique non invasive• Valvulopathies, endocardite• La tricuspide et sa pathologie• Péricardite...
Séminaire 2 : mars	
Examen écrit	
Année 2	

Séminaire 1 : mars	<ul style="list-style-type: none"> • E.T.O. Principes de base, technique, résultats normaux • Méthodes de quantifications (DTI, strain,...) • Echocardiographie de stress • Thrombus et masses cardiaques anormales • Syndromes aortiques aigus. • Accidents emboliques artériels • Embolie pulmonaire • Urgences cardio-vasculaires • Echographie en réanimation • Cardiopathie ischémique, complications de l'infarctus, • prothèses valvulaires normales et pathologiques • Endocardites • Désynchronisation • Cardiopathies congénitales : CIA et anomalies du septum ventriculaire, CIV. Canal artériel, tétralogie, transposition, coarctation....
Séminaire 2 : mars	
Examen écrit : juin	
Examen oral : septembre	

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Pas de stage obligatoire

Stage/immersion pratique en milieu professionnel :

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

Examen écrit de fin de première année : une note $> 10/20$ est exigée pour le passage en seconde année

Admissibilité : Une note $> 10/20$ à l'examen écrit de fin de seconde année est exigée pour présenter l'oral

Admission :

Note $> 10/20$ à l'examen oral.

Attestation validant les 250 ETT et 50 ETO comme premier opérateur exigée lors de la soutenance de l'examen oral

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

	Année 1	Année 2
FI	610 € (+ droits inter U)	
FC	810 €	810 €

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Mise à jour

Date	Motif	Nom et prénom
09/05/2023	Actualisation/ Sphinx	Dybkov Elsa